

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

COMMUNE DES ESTABLES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/10/2024 / Délibération N°20241007_10

Date de la convocation 01/10/2024
Nombre de conseillers en exercice : 11L'an deux mille vingt-quatre et le 07/10/2024
À 17 heures 30, le Conseil Municipal de
cette commune, régulièrement convoqué
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances sous la
présidence de Philippe BRUN.Présents : 9
Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

X	Philippe BRUN	X	Yves SANIAL
X	Alice MALARTRE	X	Thierry MICHEL
X	Michel RIBES	X	Alain ROMEAS
X	Laurence EXBRAYAT	X	Jeanne PRADIER
	Alexandre MALARTRE	X	Michel LEYDIER
	Odette GAILHOT		

Alice MALARTRE a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Bail SARL Les Noisetiers

Le Maire,

- EXPOSE
 - Le souhait de la société SARL Les Noisetiers de s'engager sur un bail dérogatoire et non sur un bail commercial pour le local commercial situé Rue de la Traverse,
 - À l'exception de la durée du bail qui serait alors de 24 mois et non de 9 ans, et de la fréquence de réévaluation du loyer qui serait alors annuelle et non triennale, les autres caractéristiques essentielles du contrat de bail restent inchangées,
- PROPOSE de :
 - Signer un nouveau bail avec la SARL Les Noisetiers, de type Bail dérogatoire pour une durée de deux années,
 - Fixer le loyer mensuel à 280,00 € HT (soumis à TVA), révisable tous les ans au 2^{ème} trimestre sur la base de l'ILC de référence du 4^{ème} trimestre de l'année précédente,

- Concéder un mois de loyer gratuit ~~compte tenu du préjudice financier subi du~~ fait de la précédente indexation sur l'ICC non modifiée en septembre 2014,
- Reporter le dépôt de garantie de 250,00 €, versé lors de la signature du 1^{er} bail et encaissé le 9 août 2013, sur ce nouveau bail.

Après délibération, le Conseil Municipal APPROUVE ces propositions et AUTORISE le Maire à procéder aux formalités nécessaires et à signer tous les actes et pièces s'y rapportant.



Philippe BRUN
Maire des Estables